

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE - 29 JUIN 2020

### PROCÈS VERBAL

Le 29 juin 2020, à 18H30 heures, l'Assemblée Générale mixte dûment constituée, est réunie en visioconférence, comme le permettent les ordonnances prises en application de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

39 personnes sont présentes, 17 personnes sont représentées par pouvoir, 3 personnes se sont excusées.

Sur l'ordre du jour suivant :

#### Assemblée générale extraordinaire :

- Modifications des statuts de l'association

#### Assemblée générale ordinaire

1. Propos introductifs : « état de Synopia » à la suite de la crise sanitaire, et conséquences.
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2019
3. Rapport moral de l'année 2019, point sur deux groupes projets : « Académie Synopia » et « Indice/label européen du « partage de la valeur » de l'entreprise »
4. Rapport financier de l'année 2019, et quitus
5. Gouvernance : évolution, conventions règlementées, mise à jour du règlement intérieur
6. Lancement d'une réflexion sur la raison d'être de Synopia

L'Assemblée générale mixte a délibéré sur les résolutions suivantes :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

##### RÉSOLUTION

Le secrétaire général présente le projet de modifications à porter aux statuts, afin de donner plus de souplesse pour changer l'adresse de nos bureaux, le cas échéant, sans amender les statuts, apporter plus de souplesse dans la convocation des assemblées, et permettre de tenir nos réunions statutaires en visio :

- Article 5 - SIEGE SOCIAL : remplacer par « Le siège social de l'association est fixé à Paris. L'adresse des bureaux et postale est précisée dans le règlement intérieur. »
- Article 10 : dans le titre, supprimer : « et réunions »
- Article 11 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : supprimer dans §2 : « dans la ville du siège de l'association » et amender §3 comme suit « la réunion peut également se tenir par conférence téléphonique ou visioconférence ».
- Section 3 - LE BUREAU = Article 14 : rajouter « La réunion du Bureau peut se tenir en présentiel, par conférence téléphonique ou par visioconférence ».
- Titre 4 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - Article 23 :
  - o Amender « 10 jours au lieu de 15 » : Au plus tard dix jours avant la tenue de l'Assemblée générale, les membres à jour de leur cotisation et les membres bénéficiant d'une dérogation du président sont convoqués ... »
  - o Rajouter « voie électronique » Les pouvoirs doivent être donnés par écrit « ou voie électronique ».
  - o Rajouter : L'Assemblée générale se tient en présentiel, mais peut également se tenir en distanciel par visioconférence.
- Article 27 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR : amender « Ce Règlement intérieur précise divers points non prévus par les Statuts, notamment l'adresse des bureaux et postale de l'association, et plus généralement tous ceux qui ont trait à l'administration interne et au fonctionnement de l'association. »

Ces points sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le secrétaire général se chargera des formalités de mise à jour des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 18H45

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### 1. Propos introductifs : « état de Synopia » à la suite de la crise sanitaire, et conséquences.

Le président fait un « état » de Synopia à la suite de la crise sanitaire et du confinement, des conséquences, et des perspectives 2020-2021.

Après un mot d'ouverture précisant que Synopia a huit ans depuis le 28 mars dernier (un huit stylisé apparaît dans le « S » du nouveau logo de l'association), il souligne le rôle déterminant joué par la « Synopia Team » durant cette période, la mobilisation exceptionnelle des membres, et l'importance du numérique et de la visio qui ont été des accélérateurs essentiels.

➤ En ce qui concerne les travaux et projets, les réflexions et les publications associées ont été particulièrement fécondes ; les deux grands projets de l'association progressent : l'Académie Synopia aura bien lieu à Lille et a été déplacée au 26 novembre 2020 ; la V1 du socle d'indices constitutif de l'indice Synopia destiné à attribuer un label du « partage de la valeur » aux entreprises est à présent finalisé.

➤ En ce qui concerne les moyens financiers, Synopia peut faire face à ses engagements jusqu'en mars 2021 ; la contribution des partenaires-mécènes reste fondamentale, et leurs fidélisations et développements cruciaux ; dans ce sens, afin d'optimiser les ressources de l'association, la recherche d'un partenaire mécène pour une mise à disposition en nature d'un bureau à Paris intramuros est lancée.

➤ En ce qui concerne les ressources, il a été décidé de renforcer le Bureau par la nomination de deux vice-présidents, d'un secrétaire général-adjoint chargé des relations Partenaires, d'un représentant des Partenaires associé au Conseil d'administration, et d'une cheffe de projets ; ces nominations ont recueilli l'approbation du conseil d'administration du 25 juin 2020.

### 2. Approbation du PV de l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2019

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 3. Rapport moral de l'année 2019, point sur deux groupes projets : « Académie Synopia » et « Indice/label européen du « partage de la valeur » de l'entreprise »

Le président et le secrétaire général commentent le rapport moral de l'exercice 2019.

Le document décrivant les principales activités de l'association est projeté en séance et commenté.

#### Le rapport moral 2019 fait ressortir les points saillants suivants :

➤ Synopia est un Think tank français non-partisan créé en 2012, qui effectue des analyses sur les enjeux de gouvernance, et élabore des propositions concrètes à destination des décideurs pour améliorer la gouvernance publique, la gouvernance des entreprises, les enjeux de cohésion, en France et en Europe.

#### ➤ Nos principales réalisations 2019 :

- Présentation au Forum de Paris sur la Paix, les 11 et 12 novembre 2019, de notre rapport d'étape du projet de « Label européen du Partage de la Valeur » pour lequel Synopia a été lauréate en novembre 2018
- Présentation à la conférence annuelle de la BERD (Banque Européenne de Reconstruction et Développement), à Sarajevo (Bosnie y Herzégovine), les 8 et 9 mai 2019, des avancées du projet de « Label européen de partage de la valeur », en tant qu'invité représentant une initiative de la société civile (CSO).
- Organisation, après les élections européennes de mai 2019, d'un premier voyage d'étude à Budapest (24-26 juin 2019) afin d'analyser les conséquences du dernier scrutin parlementaire et « observer l'UE » depuis l'Est de l'Europe
- Partenariat avec le Think tank allemand DeGePol (Deutsche Gesellschaft für Politikberatung), et publication d'un article sur « le pouvoir » dans la revue scientifique allemande
- 8 publications destinées en priorité aux décideurs politiques et à nos membres :
  - 2 rapports
    - ❖ Rapport d'activités Synopia année 2018,
    - ❖ Rapport « Développement du numérique en Afrique pour un engagement coordonné de la France et de ses entreprises »

- 3 notes (4 pages)
  - ❖ Note n°3 : « Prévenir la délinquance, des institutions au plus près de la jeunesse (février)
  - ❖ Note n°4 : « L'hydrogène, un bien commun pour une nouvelle Europe » (mai)
  - ❖ Note n°5 : « France-Hongrie : des pistes possibles de coopération (décembre)

- 1 Billet

- ❖ La faillite des élites : les 4 péchés capitaux (avril)

Deux actes de colloques organisés par Synopia

- ❖ Une solidarité européenne est-elle encore possible ?
- ❖ Équilibres stratégiques et doctrine nucléaire en Asie du Sud (mai), en FR et GB

- Un sondage

- ❖ Sur le Partage de la Valeur, réalisé par l'IFOP pour Synopia en octobre 2019

➤ Événements en 2019

○ 4 Conférences/colloques/recontres :

- Autour du Général d'armée Pierre de VILLIERS, et son livre « Qu'est-ce qu'un chef » @SEIN (février 2019)
- En association avec l'Ambassade des Etats-Unis en France, « Energy supply and security in Europe » avec Olivier APPERT, Sylvie CORNOT-GANDOLPHE, Thierry BROS, et Melissa HERSH @ Georges Marchal center, Hôtel de Talleyrand (mars 2019)
- Autour de Jérôme FOURQUET et son livre « l'Archipel Français, naissance d'une nation multiple et divisée » @Sein (juin 2019)
- Autour de l'Amiral François DUPONT, « Commandant de sous-marins » @Sein

○ 8 conférences organisées avec le Forum du Futur :

- Avec Jean-François BRAUNSTEIN, autour de son livre "La philosophie devenue folle: le genre, l'animal, la mort" dans le cadre des Eclaireurs du futur @ Sein (janvier)
- Conférence "Arabie Saoudite, Iran, Turquie : trois puissances régionales dans la tourmente" avec Thucydide @Maison de la recherche, Sorbonne-Université (mai)
- Avec le Général d'armée Henri BENTÉGEAT et son livre « Politiques et militaires, deux approches de la conduite de la guerre » avec Minerve @ Ecole Militaire (mai)
- Avec Pierre-Henri TAVOILLOT, autour son livre « Comment gouverner un peuple roi », avec les Eclaireurs du Futur » et Culture Tops, @SEIN (juin)
- Par Yves BOYER : « Regards sur la situation internationale à la lumière de la 81ème conférence sur la sécurité internationale de Moscou », avec Minerve @Ecole militaire (juin)
- Avec Bruno DURIEUX, autour de son livre « contre l'écologisme », avec « Eclaireurs du Futur » et Culture Tops @ Sein (septembre)
- Avec Philippe NEMO, autour de son livre de « la philosophie de l'impôt » Avec « Eclaireurs du Futur » et Culture Tops @ Sein (octobre)
- « Processus de Minsk sur l'Ukraine, point de situation à la veille d'un sommet en « format Normandie » (octobre)

○ 2 rencontres organisées avec le Mouvement Européen Paris,

- Avec les étudiants Master 2 de l'Ileri : « un fond souverain européen, outil stratégique pour une Europe forte face à la guerre économique » @Sein (mai)
  - Avec la Sein : « Lobbys européens » @ Sein (octobre)
- 3 participations au Grand débat (Mairie Paris 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>)

➤ Vie associative

- Assemblée générale, le 3 juin 2019 @ Sein
- 1 Conseil d'administration
- 1 séminaire, réunissant en particulier le Conseil d'administration et les membres du Condor (5 juillet @ Assemblée nationale)
- 11 réunions du Conseil d'Orientation (ConDor)
- 2 réunions du Comité Consultatif et d'Ethique
- 1 dîner annuel des membres et présentations des vœux, le 31 janvier 2019 @La Terrasse du 7<sup>ème</sup> Paris
- 1 rencontre avec les membres de Synopia @ SEIN (1er octobre)

➤ **Membres**

- 141 membres actifs cotisants, incluant 7 représentants des partenaires

➤ **Cotisations 2019/2020**

- Membre Individuel : 250 € soit 85 € après déduction fiscale (2)
- Membre individuel, cotisation de soutien : 500 € soit 170 € après déduction fiscale (2)
- Membre individuel à titre professionnel/entreprise : 750 € hors déduction fiscale « professionnelle » (2)
- Membre « Synopia Jeunes », étudiant : 50 € soit 17 € après déduction fiscale (2)
- Le montant des cotisations reste inchangé en 2020, avec la création d'une nouvelle catégorie réservée aux jeunes actifs (26-30 ans) : 100€

Synopia étant reconnu comme organisme d'intérêt général à caractère scientifique, les cotisations et dons ouvrent droit aux réductions d'impôts prévues aux articles 200, 238 bis et 885-0 bis A du code général des impôts (CGI)

➤ **Évènements et projets en 2020, à ce jour**

○ **Publications :**

- Du 25 mars au 9 mai : 27 éditions du Journal du Confinement
- Avril : un rapport proposant un cadre pour la période de déconfinement (8 points de vigilance pour une doctrine, 3 scénarios de déconfinement, 5 phases de reprise pour les entreprises)
- Du 11 mai à ce jour : 26 éditions du Journal des Futurs
- 5 Synopia Actus (mensuel)
- Rapport Tome n° 1 du Journal de l'Odysée « par Alexandre Malafaye (mai)
- Rapport : « les réseaux d'électricité, vecteurs du nouveau modèle européen décarboné » par Michel Derévet (mai)
- Note : « réformer la santé face à la menace biologique » par Xavier Marchal (mai)
- Note Groupe Jeunes : « Génération Covid, une génération sacrifiée » par Laura Schaub et Beatriz de Leon Cobo (mai)
- Note Groupe Jeunes / Artículo 30 : « Coopération franco-espagnole en matière de défense et de sécurité en Afrique » en FR, ES, GB (juin)
- En prévision :
  - ❖ Tome n° 2 du Journal de l'Odysée « (prévu en juillet)
  - ❖ Rapport : « vers un système cohérent de sécurité publique » (juillet)
  - ❖ Note : « Réformer l'administration pénitentiaire » (juillet)
  - ❖ La publication du Synopia Mag reprendra en septembre 2020

○ **Conférences/colloques/rencontres/enquête :**

- Juin : enquête nationale auprès de 1700 cadres dirigeants des secteurs privé, public et associatif, sur le sens au travail, à l'initiative de PICAM-Chaire Sens et Travail, avec HEC Montréal et Synopia : « Transformation du travail et cohésion d'équipes, quelles sont les attentes des dirigeants et des cadres après deux mois de confinement ? »
- Le 29 juin, en partenariat avec Essec Business School, la London School of Economics et la Chambre de Commerce Internationale : plusieurs ateliers in visio-conférence autour du thème « comment développer les partenariats public/privé/société civile pour reconstruire le monde post covid et anticiper de nouvelles crises »
- Reportée au troisième trimestre 2020 (en cours de confirmation), rencontre à la Banque de France, en présence de son gouverneur, autour du Partage de la valeur

○ **Partenariat :**

- Avec le Think tank espagnol Artículo30 (GT JEUNES, mai 2020)
- Avec l'Institut de Recherche Asia Center
- Le rapprochement avec le Forum du Futur n'est plus d'actualité, ayant décidé d'engager l'arrêt de l'Association.

➤ **Groupes de réflexion 2019**

○ **GR Sécurité-Justice-Pénitentiaire :**

- Publications en juillet 2020 :
  - ❖ Un troisième rapport « vers un système cohérent de sécurité publique »
  - ❖ Une note de 4 pages sur « Réformer l'administration pénitentiaire »

- o **GR Jeunes :**
  - Publications :
    - ❖ Une note sur « la prévention de la délinquance juvénile » (2019)
    - ❖ Plusieurs articles dans le Journal du confinement et le Journal des Futurs en 2020
    - ❖ Une note sur la réforme de l'Éducation post-covid (2020)
  - Rencontre au ministère de l'Éducation nationale (conseillère de Gabriel Attal et Jean-Michel Blanquer) (3 avril 2019)
  - Audition du groupe Jeunes par le groupe parlementaire sur la protection de l'enfance (4 avril 2019)
  - Projet de webTV en liaison avec le média Widoobiz (mi-septembre 2020)
- **Trois nouveaux Groupes de réflexion 2019/2020**
  - o **GR « Odyssée »**
    - Mobilisation d'un groupe de travail pour élaborer les propositions de Synopia sur le thème de la gouvernance publique et du Renouveau démocratique en vue de la prochaine échéance présidentielle de 2022.
    - Notre idée des jurys citoyens (ACC - Assemblée consultative citoyenne) a fait son chemin et trouvé un débouché au CESE en 2019
    - Publication en mai 2020 du tome n°1 « le monde d'après aura lieu si ... », par Alexandre Malafaye
    - Publication du tome n°2 en juillet 2020.
  - o **GR « Transformation numérique »**
    - Piloté par Jean-Louis Gergorin
    - Deux sous-groupes « cyber » et impact numérique dans les sphères privées et professionnelles »
    - Publication d'un rapport en 2020
  - o **GR « Cohésion et Territoires »**
    - À l'initiative de et piloté par Xavier Marchal
    - Le GR interroge les liens entre les territoires, les collectivités et les problématiques liées à la désertification et la rarefaction des services publics.
  - o **GR « Géopolitique et Europe »**
    - Les travaux de ce groupe sont repoussés en 2021
- **Deux groupes thématiques émergentes**
  - o **GTE « Explorer »**
    - Groupe créé à l'issue de la période de confinement :
    - Il a identifié les thématiques récurrentes publiées dans le Journal du confinement, et proposé d'aborder plus spécifiquement le thème de la crédibilité de la décision publique, de la place et du rôle de l'État régalien, ... entre autres sujets.
  - o **GTE Travail et Territoires**
    - En liaison avec La Mutuelle Générale et son projet de réorganisation des modes de travail et de management post-covid.

➤ **Un réseau de partenaires engagés 2019-2020**



➤ **Synopia dans les médias**

En parallèle aux différentes publications dans la presse écrite, les responsables et les éclaireurs de Synopia ont été régulièrement invités à s'exprimer dans différentes émissions de radios et de télévisions. Ils comptabilisent plusieurs centaines de passages médias en 2019.

➤ **Point sur deux Groupes Projets de Synopia**

o **Académie Synopia**

La crise sanitaire nous a conduit à reporter l'évènement - organisé à l'initiative de Synopia en partenariat avec la Région Hauts-de-France et Entreprises et Cités -, au jeudi 26 novembre 2020, à Lille, au Nouveau Siècle, de 09H00 à 18H00. Si les conditions sanitaires le permettent, sera réuni sur cette journée un panel pluridisciplinaire composé de décideurs ISSUS du monde privé, public, militaire, associatif, ainsi que des chercheurs, des universitaires et des étudiants.

Pour cette première édition, le nouveau thème proposé est : « comment le travail et les nouvelles formes de travail peuvent-ils renforcer la cohésion », avec, pour objectifs de partager, imaginer et développer des propositions porteuses d'espoir et de cohésion.

Le budget estimatif de cette rencontre est à ce jour de 150 K€, financé par des entreprises mécènes (Fondation Total, Dentsu Aegis, L'Oréal, Alstom, EDF Hdf, Enedis Hdf, We'll, Ramery, ALD Automotive, SMLH), des partenaires universitaires (Université Catholique de Lille, ICAM – chaire Sens et Travail), Institutionnels (CESE, nos Armées - Air, Marine, Terre -, Gendarmerie Nationale), associatif (Croix Rouge Française, SEIN, Solidarités nouvelles face au chômage, Bleu Blanc Zèbre, Cheers, SCPN, Espérance Banlieues, IHÉE, IHEMR.) et média (Eco 121, Widoobiz).

o **Indice/label européen du « partage de la valeur » de l'entreprise**

Développé en partenariat avec A2 Consulting, avec la participation de Dentsu Aegis, La Mutuelle Générale, Macif et CCK, l'Indice Synopia a une vocation européenne, il combine 24 indicateurs de performance globale de l'entreprise, et permettra d'attribuer à des entreprises un label Synopia \*, \*\* ou \*\*\* (une, deux ou trois étoiles).

Projet lauréat de la 1ère édition du Forum de Paris sur la Paix en 2018, dans la catégorie « économie inclusive », également à destination du citoyen-consommateur, il évalue la transformation de l'entreprise sous l'angle du partage de la valeur avec ses Parties prenantes. Il mesure l'engagement et la responsabilité de l'entreprise, et prend en compte, au-delà de l'aspect financier, l'aspect social, sociétal et humain. Il s'inscrit dans le cadre des ODD et de la loi PACTE.

Plusieurs chantiers sont lancés pour finaliser le projet et préparer son lancement test avec des partenaires mécènes et des entreprises pionnières prêtes à tester les indicateurs.

L'Assemblée générale approuve les actions engagées présentées dans le rapport moral, et donne quitus au Président et secrétaire général pour leurs actions et gestion, à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

4. **Rapport financier de l'année 2019, et quitus**

Le Trésorier commente le rapport financier de l'exercice 2019.

**Compte de résultats :**

Les produits de l'exercice ressortent à 134 159,35 €

Les charges de l'exercice ressortent à 132 607,09 €

Il en résulte un résultat positif de 1 552,26 €, détaillé comme suit :

**Les produits de l'exercice se décomposent comme suit :**

- 33 625.00 € au titre des adhésions
- 3 200.00 € au titre des dons
- 6 562.97 € au titre des petits déjeuners, diners et participations aux rencontres pour les invités
- 90 750.00 € au titre des partenaires au prorata temporis
- 21.38 € de produits exceptionnels

**Les charges de l'exercice se décomposent comme suit,**

- 3 488.68 € de frais informatiques pour la gestion de notre site web
- 16 075.85 € de missions, réceptions, dans le cadre de la représentation de Synopia

- 13 482.32 € au titre des petits déjeuners et diners
- 2 683.20 € pour l'impression de nos rapports
- 4 560.00 € de prestations Académie Synopia
- 19 840.58 € au titre du loyer de nos bureaux, EDF, eau
- 2 350.00 € de cotisations à des associations
- 53 292.20 € de prestations de services
- 94.10 € de cadeaux
- 3 026.43 € de frais de documentation et fournitures
- 3 381.99 € de frais de téléphone et de timbres
- 7 312.08 € de frais de déplacements
- 975.65 € d'assurance RC et PJ
- 504.90 € de petit matériel
- 122.71 € de frais financiers
- 1 178.23 € de dotation aux amortissements.
- 138.17 € de pertes exceptionnelles

Le résultat positif de 1 552.26 € sera affecté aux réserves pour projets

#### Bilan

##### Actif

- 1 788.75 € d'immobilisations nettes
- 2 800.00 € de dépôts de garantie
- 46 147.62 € de produits de partenariats à recevoir
- 93 512.61 € en banque et en caisse

##### Passif

- 29 842.59 € de réserves pour projet
- 4 406.39 € de dettes fournisseurs
- 110 000.00 € de partenaires comptabilisés d'avance

Il en ressort un pied de bilan de 144 248.98 €

Les comptes présentés sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, et quitus est donné au Trésorier pour sa gestion.

#### 5. Gouvernance : évolution, conventions réglementées, mise à jour du règlement intérieur

##### ➤ Évolution de la gouvernance

- Renouvellement statutaire du mandat de 6 administrateurs : Stéphane Abrial, Jean-François Chanol, Jacky Isabelle, Florence Provendier, Philippe Robinet, Joséphine Staron.
- Ratification de 3 administrateurs approuvés par le Conseil d'administration : Christine Bardinet, Marion Hébert-de la Lande d'Olce, Jean-Claude Malliy.

L'Assemblée ratifie ces 6 renouvellements et 3 nominations d'administrateurs à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception des personnes concernées par ce vote.

- Prolongation statutaire exceptionnelle pour un 5<sup>ème</sup> mandat de deux ans d'un administrateur  
Le 4<sup>ème</sup> mandat de deux ans d'Alexandre Malafaye arrivant à échéance à cette Assemblée générale du 29 juin 2020, sa prolongation a été sollicitée au Conseil d'administration qui l'a approuvé à l'unanimité, et ce jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de l'année 2021.

L'Assemblée approuve cette prolongation exceptionnelle de deux ans du mandat d'Alexandre Malafaye à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception d'Alexandre Malafaye concerné.

- Ratification de l'élection du président pour deux ans (jusqu'à la prochaine Assemblée générale en 2022 statuant sur les comptes 2021)  
Alexandre Malafaye qui s'était porté candidat à sa réélection au poste de Président de l'association, a été ré-élu Président de l'association par le Conseil d'administration du 29 juin 2020. L'Assemblée est appelée à ratifier cette élection.

Sans vote contre, ni abstention, l'élection d'**Alexandre Malafaye** au poste de Président de l'association pour une durée de deux ans, jusqu'à la prochaine Assemblée générale 2022 statuant sur les comptes de l'année 2021 est ratifiée à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception d'**Alexandre Malafaye** concerné.

Le président remercie l'Assemblée pour sa confiance, et confirme son engagement fort pour continuer à défendre les routeurs et le développement de Synopia.

• Nomination de deux vice-présidents

Jean-Claude Mailly (secrétaire général de FO de 2004 à 2018) et Joséphine Staron (Docteur en philosophie politique, représentant le groupe Jeunes de Synopia) ont été proposés aux postes de vice-président et vice-présidente de l'association au Conseil d'administration.

Ces nominations sont ratifiées à l'unanimité des membres présents et représentés de l'Assemblée, à l'exception des deux personnes concernées.

• Nomination d'un Secrétaire général-adjoint, chargé des relations Partenaires et de leurs développements

Jean-François Chanal (ancien Directeur général de ALD Automotive France) a été proposé au Conseil d'administration, au poste de secrétaire général-adjoint, chargé des relations Partenaires.

Cette nomination est ratifiée à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception de la personne concernée.

• Nomination d'un membre associé au Conseil d'administration représentant les partenaires au Conseil

Benjamin Grange, DG de la société partenaire Dentsu Aegis, a été proposé au dernier Conseil d'administration pour être associé au Conseil d'administration de Synopia, et d'y représenter les Partenaires de Synopia, qui l'a accepté.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés de l'Assemblée, à l'exception de la personne concernée. B. Grange représentera au Conseil les partenaires de Synopia pour une période de deux ans renouvelable, et dans la mesure où ses fonctions chez Dentsu Aegis, en tant que partenaire, restent en vigueur.

➤ Conventions règlementées

Trois conventions règlementées, approuvées par le Conseil d'administration, ont été reconduites en 2019 et 2020 :

- Avec CAP Gouvernance, représentée par son président Alexandre MALAFAYE, société dont Fabrice LORVO et Didier LE BRET (administrateurs de Synopia) sont également administrateurs, avec laquelle Synopia a signé un contrat de prestations de service pour des missions de développement de Synopia confiées à A. MALAFAYE au-delà de sa mission bénévole de président de Synopia, et qui se sont élevées en 2019 à 12K€ TTC. Ce contrat a été renouvelé en 2020 à hauteur de 24 K€ TTC (TVA non applicable).
- Avec Micro-entreprise Joséphine STARON, représentée par Joséphine STARON, à laquelle Synopia a confié diverses missions opérationnelles à hauteur de 8,5 K€ TTC en 2019 dans le cadre d'un contrat de prestations de services. Ce contrat et ces missions ont été renouvelées jusqu'au 15 juillet 2020 sur la base de 5,5 K€ TTC. Un nouveau contrat de prestations de service en cours de signature couvrant la période 1er septembre - 31 mars 2021, sur la base de 14K€ TTC (TVA non applicable) pour la période.
- Avec Schaub-Consulting, représentée par son président Jean-Marc SCHAUB, avec laquelle Synopia a signé le 1er janvier 2019 un contrat de prestations de service confiées à Jean-Marc SCHAUB pour des missions relatives au développement de Synopia, au-delà de sa mission bénévole de secrétaire général, à hauteur de 9 K€. Ce contrat a été renouvelé en 2020 à hauteur de 18,7 K€ TTC (15,6 K€ HT)

L'Assemblée prend bonne note de ces 3 conventions, et les approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception des personnes concernées par ce vote.

➤ Règlement Intérieur

Il sera mis à jour en tenant compte des modifications statutaires approuvées, ainsi que de la nouvelle tranche de cotisation réservée aux Jeunes actifs.



**6) Lancement d'une réflexion sur la « Raison d'être » de Synopia**

Le projet sera piloté par **Cassandra Mariton-Segard** en tant qu'administratrice de référence, avec l'appui de Benjamin Grange et Jacky Isabelle.

De juillet à septembre, un groupe Ad hoc à nommer proposera une méthode, pour une présentation au Bureau de ces travaux prévus à la fin du mois de septembre 2020.

L'Assemblée prend bonne note de cette initiative et l'approuve.

Avant de clore cette Assemblée, le président remercie à nouveau l'ensemble des membres de Synopia, bénévoles et contributeurs ou sympathisants, qui permettent à l'association de se développer.

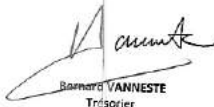
L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 20H30



**Alexandre MALAFAYE**  
Président



**Jean-Marc SCHAUB**  
Secrétaire général



**Bernard VANNESTE**  
Trésorier